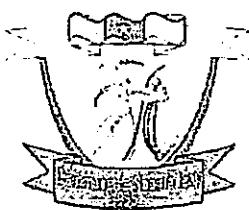


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE NGOMEDZAP



REPUBLIC OF CAMEROON

CENTRE REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

NGOMEDZAP COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°002/AONO/PU/C.NGZP/CIPM/2026 DU 28/01/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS DIX (10) LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O,

REGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS :

LOT1 : AKAK -NKON NNENG II- MENGUEME NORD

LOT2 : NKOL KOUMOU (chefferie)-MVAM ZAMBA-ASSIE (Elig Ahanda)

LOT3 : LEPSE (Elig Essomba Noah) -NKOL-NGOCK (Chefferie)
ANGONFEME (Chefferie)- EKOUDBESSANDA

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2026 dans le département DU NYONG ET SO'O, le Maire de la Commune de Ngomedzap lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de Dix (10) forages équipés de pompe à motricité humaine dans dix (10) localités de la Commune de Ngomedzap, Département DU NYONG ET SO'O, Région du Centre, en trois (03) lots :

LOT1 : AKAK -NKON NNENG II- MENGUEME NORD

LOT2 : NKOL KOUMOU (chefferie)-MVAM ZAMBA-ASSIE (Elig Ahanda)

LOT3 : LEPSE (Elig Essomba Noah) -NKOL-NGOCK (Chefferie)
ANGONFEME (Chefferie)- EKOUDBESSANDA

Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Allotissement	LOCALITES	Maître d'Ouvrage	Nombre de forage
LOT 1	AKAK -NKON NNENG II- MENGUEME NORD	le Maire de Ngomedzap	03

LOT 2	NKOL KOUMOU (chefferie)-MVAM ZAMBA- ASSIE (Elig Ahanda)	le Maire de Ngomedzap	03
LOT3	LEPSE (Elig Essomba Noah) NKOL-NGOCK (Chefferie) ANGONFEME(Chefferie)- EKOUDBESSANDA	le Maire de Ngomedzap	04

1. CONSISTANCE DES TRAVAUX

- Travaux préliminaires
- Etudes géophysiques et implantation du forage ;
- Foration
- Fourniture et pose de PVC plein 112-125 mm ;
- Fourniture et pose de PVC crépiné 112-125mm ;
- Fourniture et mise en place du massif filtrant ;
- Mise en place d'une tête de forage ;
- Nettoyage et développement du forage à l'air-lift ;
- Essai de pompage par palier ;
- **Construction de la superstructure**
- Réalisation de la margelle et d'un socle pour pose de la pompe à motricité humaine ;
- **Equipement**
- Fourniture et Pose d'une Pompe à Motricité Humaine ;
- Fourniture et Pose de cadenas pour fermeture de la pompe ;
- Mise à disposition d'un kit de pièces de rechange (joints pour cylindre) ;
- Analyses chimique et bactériologique
- **Construction d'un muret de sécurité**

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes techniques en vigueur sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

2. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution prescrit par l'autorité contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois correspondant à Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

3. ALLOTISSEMENT

Les travaux objet du présent avis sont constitués en TROIS (03) lots de trois forages pour le lot 1 et 2 et quatre forage pour le lot 3 chacun.

4. COÛT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-cinq millions soit (85 000.000) Francs CFA, soit Vingt-cinq Millions cinq cent (25.500.000) Francs CFA pour le lot 1 et 2 et Trente Quatre Millions (34 000 000) Francs CFA pour le lot 3 et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

5- DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offre est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

6- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux de construction d'ouvrage d'hydraulique installées au Cameroun et/ou bénéficiant d'une attestation de catégorisation ou un récépissé de dépôt de dossier d'Attestation de catégorisation

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus entraînera la disqualification de l'offre de l'entreprise concernée.

7- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les Budgets d'Investissements Publics MINEE Exercice 2026.

8- MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est « Hors ligne (Offline) »

9- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 500 000 (Cinq Cent Mille) francs CFA pour le lot 1 et 2 et 600 000 (Six Cent mille) FCFA pour le lot 3 établie suivant le modèle joint en annexe du présent DAO délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréée par le Ministère chargé des Finances selon la liste figurant dans la pièce 13 du DAO valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. **Cette caution est accompagnée par la quittance de versement de la totalité des frais sus indiqués à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC).** La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10-CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Mairie de Ngomedzap, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en ligne** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11-ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au Secrétariat de la Commune de Ngomedzap, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la commune de Ngomedzap d'une somme non remboursable de 45 000 (Quarante cinq Mille) francs CFA.

12-REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) Original et Six (06) Copies marqués comme tels, devra parvenir au service Technique la Mairie de Ngomedzap au plus tard le **26/02 /2026 à 11h** au Secrétariat du Maire et devant porter la mention ci - après : APPEL D'OFFRES NATIONAL

OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°002/AONO/PU/C.NGZP/CIPM/2026 DU 28/01/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS DIX (10) LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS :

LOT1 : AKAK -NKON NNENG II- MENGUEME NORD

LOT2 : NKOL KOUMOU (chefferie)-MVAM ZAMBA-ASSIE (Elig Ahanda)

LOT3 : LEPSE (Elig Essomba Noah) -NKOL-NGOCK (Chefferie)

ANGONFEME(Chefferie)- EKOUBESSANDA

" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

13-RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dans les conditions de la Commission

Bancaire d' Afrique Centrale (COBAC) **Cette caution est accompagnée par la quittance de versement de la totalité des frais sus indiqués à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC).** La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.
Le présent avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP et par voie d'affichage à la Mairie de Ngomedzap.

14-OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de fêtes de la Mairie de Ngomedzap le 26 /02 /2026 à 12 heures. La Commission interne de Passation des Marchés Publics procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

15-EVALUATION DES OFFRES

Evaluation des Offres se fera en un temps et en trois étapes.

*¹ère étape: Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;

*²ème étape : Evaluation des offres techniques ;

*³ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

a. Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission timbrée accompagnée de la **quittance de versement de la totalité des frais sus indiqués à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC).** La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.
- Absence d'une pièce administrative au terme du délai réglementaire accordé pour sa régularisation après 48h;
- Présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CDMP et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),

Offre technique :

- Les fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire (CV des personnels techniques et références douteuses dans les travaux similaires) ;
- La présence des pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour non abandon de chantier au cours des trois dernières années ;
- Attestation de visite de site signée ;
- Absence des clauses environnementales.

Offre financière :

- Absence ou non-conformité du BPU, du CDQE ou du sous-détail d'un prix unitaire quantité dans le DAO ;
- La non-conformité au modèle de soumission

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur le financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des quatre (04) dernières années)
2. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du Génie Civil ou du Génie Rural, trois (03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou Génie Rural, 02 ans d'expérience minimum) ;
3. La disponibilité par la soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison et un (01) camion benne).
4. La méthodologie d'exécution des tâches.

16-DUREE DE LA VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17-ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

Le Maire de la COMMUNE DE NGOMEDZAP attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-distante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

Un Soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

18-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Mairie de Ngomedzap. 655 29 10 83 ou à la Délégation départementale de l'eau et de l'énergie du Nyong et So'o.

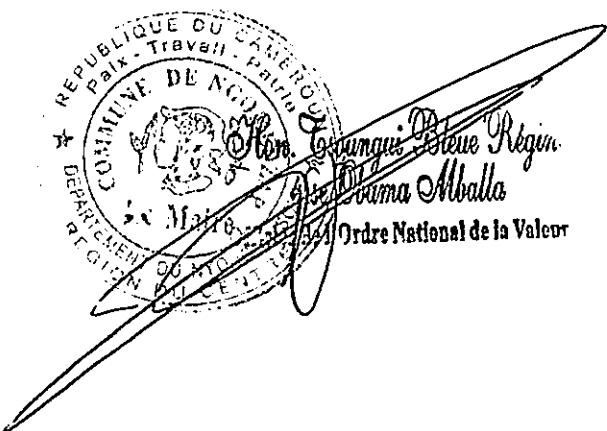
19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 699 37 07 48 ou au 699 60 96 04, ou le MO/MOD au numéro 695 51 50 29.

Ngomedzap, le 28/01/2026

Le Maire de La COMMUNE DE NGOMEDZAP
(Autorité Contractante)

Ampliations

- ARMP/ARCE
- PRST-CIPM/C.NZAP
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail- Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE NGOMEDZAP

COMMISSION DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace -Work- Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

NGOMEDZAP COUNCIL

TENDERS BOARD

**OPEN NATIONAL CALL FOR TENDER NOTICE N° 02/AONO/C.NZAP/CIPM/2026
OF 28/01/2024 FOR THE CONSTRUCTION WORK OF TEN (10) DRILLS
EQUIPPED WITH HUMAN POWER PUMPS IN CERTAIN LOCALITIES IN THE
COMMUNE OF NGOMEDZAP, DEPARTMENT OF NYONG AND SO'O, CENTRAL
REGION.**

The Mayor of the Municipality of Ngomedzap, Contracting Authority, launches on behalf of the Municipality of Ngomedzap, an Open National Call for Tenders for the execution of the above-mentioned works.

1. PURPOSE OF THE CONSULTATION

The purpose of this Consultation is to carry out construction work on ten (10) boreholes equipped with human-powered pumps in certain localities in the Municipality of Ngomedzap, Nyong and So'o Department, Central Region.

Lot	Project Designation	Funding	Locality	Municipality	DAO acquisition costs	Submission deposit fees
LOT 1 AND 2	Drilling equipped with PMH	MIN EE	AKAK - NKON NNENG II - MENGUÈME NORD	Municipality of Ngomedzap	45 000FCFA	500 000 F CFA
	Drilling equipped with PMH	MIN EE	NKOL KOUМОU (chefferie)- MVAM ZAMBA-ASSIE (Elig Ahanda)	Municipality of Ngomedzap		
LOT3		MIN EE	LEPSE (Elig Essomba Noah) NKOLNGOCK (Chefferie) ANGONFEME(Chefferie)- EKOUDBESSANDA	Municipality of Ngomedzap		680 000

3. FINANCING

The work subject to this consultation is financed by the 2024 Public Investment Budget (BIP)

4. CONSISTENCY OF THE WORK

The work to be carried out per structure is detailed in the Specifications of Special Technical Clauses (CCTP) attached to this Tender Document. They include among others :

- geophysical and hydrogeological study;
- drilling and equipment work;
- flow tests;
- the development of drilling;
- the supply and installation of the pump: -
- the construction of the superstructure:
- the provision of a toolbox;
- analysis of the water sample;
- the formation of a management committee;
- the training of two repair craftsmen.

3. PERFORMANCE TIME AND DELIVERY PLACE

The maximum execution time planned by the Project Owner is three (03) months.

4. PROJECT COST

The cost of the services is: eighty five million (85,000.000) CFA FRANCS including tax.

5. PARTICIPATION AND ORIGIN

Participation in this Call for Tenders is open to all Companies, Companies or Groups of Companies under Cameroonian law, having proven experience in the field of renewable energies and also justifying technical and financial capacities for carrying out the work covered by this Present Call for Tenders.

6. CONSULTATION OF THE CALL FOR TENDERS (DAO)

Upon publication of this notice, the Tender File can be consulted and obtained during working hours at the General Secretariat of the Municipality of Ngomedzap upon presentation of a receipt for payment of a non-refundable sum of 45 000 (forty five thousand CFA francs) payable to the Municipal Revenue of the Commune of Ngomedzap.

7. PROVISIONAL SECURITY

The offers must be accompanied by a provisional guarantee established according to the model indicated in the Tender Document, by a first-rate financial institution approved by the Minister in charge of Finance and the amount of which is six hundred and eighty thousand (340,000) CFA francs. The provisional bond must be valid for one hundred and twenty (60) days, from the deadline for submission of offers. The absence of the provisional guarantee in a tender file results in the elimination of the offer. The provisional security will be released after the final security has been constituted for the tenderer declared successful or after publication of the results for those not selected. Bank checks, even certified ones, are not accepted in place of the provisional security.

8. ACQUISITION OF THE TENDER FILE

The Tender File can be obtained from the General Secretariat of the Municipality of Ngomedzap upon presentation of a receipt for payment to the Municipal Revenue of the

Municipality of Ngomedzap of a non-refundable sum of thirty five thousand francs (45 000 CFA F) corresponding to the purchase cost of the Tender Document (DAO).

9. REMISE DES OFFRES

Offers written in French or English and in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies respectively marked as such must be submitted in a closed envelope against receipt to the Municipality of Ngomedzap (Procedures Room) at later on 26/02/2026 at 11 p.m. precise, local time and it must be marked :

**OPEN NATIONAL CALL FOR TENDER NOTICE N° 02/AONO/C.NZAP/CIPM/2026
OF 2026 FOR THE CONSTRUCTION WORK OF TEN (10) DRILLS EQUIPPED
WITH HUMAN POWER PUMPS IN CERTAIN LOCALITIES IN THE COMMUNE
OF NGOMEDZAP, DEPARTMENT OF NYONG AND SO'O, CENTRAL REGION.**

« To be opened only during the counting session.»

10. ADMISSIBILITY OF OFFERS

The offers must respect the method of separation of the financial, administrative and technical offer. Under penalty of rejection, the other required administrative documents must be produced in originals or copies certified by the issuing service, in accordance with the stipulations of the Special Tender Regulations.

11. OPENING OF FOLDS

The opening of the bids will be done in one time and will take place on 26/02/2026 at 12 p.m. precise, local time, in the deeds room of the Municipality of Ngomedzap by the Internal Commission for the Award of Public Procurement sitting in the presence bidders or their duly authorized representatives with perfect knowledge of the file and an independent observer. Any Offer that does not comply with the requirements of the Call for Tender Documents will be declared inadmissible. The absence or non-compliance of a document in the administrative file will result in the outright rejection of the Offer, as will non-compliance with the models of the documents in the tender file.

12. EVALUATION CRITERIA

A. ELIMINATORY CRITERIA

Failure to comply with these criteria will result in the bidder's offer being rejected. It is :

01. Absence or non-compliance beyond 48 hours after opening the envelopes of a piece of the administrative file;
02. Incomplete technical and/or financial offer;
03. Non-presentation of the site visit certificate signed by the bidder on their honor;
04. Having abandoned a market in previous years.

B. QUALIFICATION CRITERIA (ESSENTIAL)

The so-called essential criteria are essential or key to judging the technical-financial capacity of the candidates to carry out the work covered by the Call for Tenders. They will focus on:

01. Presentation of the file yes/no
02. Experience of similar services yes/no
03. Availability of construction site materials and essential equipment (proven ownership or rental contract) yes/no
04. Personnel (reference, qualification and CV) yes/no
05. Methodology (calendar, deadlines, work planning) yes/no
06. Financial capacity yes/no

13. DURATION OF VALIDITY OF OFFERS

Bidders remain bound by their Bids for 90 days (03 months) from the date set for submission of bids.

14. AWARD OF THE CONTRACT

The contract will be awarded to the bidder having presented the satisfactory technical offer equal to at least 70% of yes and the lowest financial offer and deemed to comply with the DAO, unless the Bidder in question has a dispute in progress for poor quality execution of previous work.

15. ADDITIONAL INFORMATION

Additional information can be obtained from the Head of Market Service (Head of Technical Service) of the NGOMEDZAP Municipality.

Done at NGOMEDZAP on 27/01/2026

THE MAYOR OF THE COMMUNE OF NGOMEDZAP

(Project Owner)

copy:

- SOPECAM (for publication)
- MINMAP YDE
- MINMAP DRC DD-NS
- ARMP C&S - DG ARMP
- CIPM (information)
- DDMINEE NS
- CHRONO
- AFFICHAGE

